



L'ÉCHO DE BAUDINARD-SUR-VERDON



Janvier 2016

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire, le Conseil municipal



*vous souhaitez
une bonne lecture de ce numéro !*

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : mairie@baudinard.fr Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos et rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires.

É D I T O R I A L



Chers Baudinardais,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à vous tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une très bonne année 2016.

Que cette nouvelle année vous apporte la joie, le bonheur, mais surtout la santé et la réussite dans vos projets. Ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2015, ceux qui sont malades et qui luttent contre la maladie. Les personnes âgées qui sont souvent seules et loin de leurs familles.

Nous vivons tous au quotidien avec cette crise qui n'en finit pas. Avec les impôts, les charges sont en hausses et le pouvoir d'achat lui ne cesse de baisser pour la plupart d'entre nous !

Le chômage, le terrorisme, les guerres que nous menons en Afrique contre les fanatiques ... même les mairies sont affectées par le manque de dotations et la baisse des subventions de tout ordre.

Une chose est sûre, cette année nous allons baisser nos investissements par manque de moyens. Nous ne voulons pas emprunter, encore moins augmenter les impôts et le prix de l'eau ! Nous ferons avec les recettes que nous avons. Certainement lors des vœux du 16 janvier, je reprendrai en détail les investissements 2015 et les prévisions pour 2016.

Je ne peux terminer ces propos sans remercier le personnel communal, les associations qui, chacune dans leurs compétences, animent tout au long de l'année notre village.

Soyons fiers d'être toujours Baudinardais !

Vive Baudinard-sur-Verdon !

Georges PONS, Maire.

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs réunions durant le deuxième semestre 2015.

04/09/2015	8h30	Petit déjeuner Mission locale de Brignoles
04/09/2015	10h	Projet « promotion santé » Relais Service Public à AUPS
19/09/2015	10h	Rassemblement à Draguignan pour la loi NOTRE
21/09/2015	10h	Réunion Syndicat des Eaux du Haut Var à Régusse
23/09/2015	18h	Réunion du bureau de la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon à Aups
30/09/2015	15h	Réunion Syndicat des Eaux du Haut Var à Régusse
30/09/2015	18h	Réunion de la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon à Aups
09/10/2015	9h	Réunion de travail « communes forestières Var » au Luc en Provence
10/10/2015	9h	Assemblée générale de l'Association des Maires
22/10/2015	10h	Réunion relative à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) à la sous-préfecture de Brignoles
29/10/2015	10h	Réunion de présentation à la Convention Interrégionale du Massif des Alpes à la sous-préfecture de Brignoles
19/10/2015	9h30	Réunion du comité syndical du syndicat mixte du Haut Var à Salernes
4/11/2015	9h30	Réunion relative aux marchés d'achat d'électricité passés dans le cadre du groupement de commandes SYMIELEC à Brignoles
4/11/2015	18h	Réunion de la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon à Aups
9/11/2015	17h	Réunion de préparation pour l'élaboration d'une cartographie des cours d'eau à Aups.
10/11/2015	9h	Réunion de travail « Contentieux au code de l'urbanisme à Cotignac
16/11/2015	14h	Comité de gestion du conservatoire du littoral à Bauduen
17/11/2015	14h30	Elaboration d'un schéma départemental de l'habitat à Brignoles
19/11/2015	14h30	Table ronde avec « le plancher des chèvres » à la maison du tourisme d'Aups
20/11/2015	10h	Rassemblement « Etat de crise » au Théâtre Liberté avec M. le Préfet à Toulon
24/11/2015	10h	Réunion du SYMIECLEC VAR à Brignoles, mutualisation achat électricité
27/11/2015	9h30	Réunion du SYMIELEC VAR à Brignoles concernant les bornes électriques
03/12/2015	9h00	Réunion d'information « Des POS au PLU Intercommunal : Quel avenir pour nos territoires varois ? »
08/12/2015	9h	Finances locales : préparation du budget 2016 et recherche de marge de manœuvre financière à Aix en Provence
09/12/2015	9h	Comité départemental de gestion des sites du conservatoire du littoral.
18/12/2015	9h	7 ^{ème} Edition des Etats Généraux avec le Député Olivier Audibert-Troin

LE BUDGET COMMUNAL 2015

Compte administratif 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	443 251.89	
Recettes de l'exercice 2014		443 251.89
Résultat de l'exercice 2014		-323 104.62
Résultat reporté de 2013		240 962.26
Résultat de clôture 2014		-82 142.36
DÉPENSES	766 356.51	
Dépenses de l'exercice 2014		766 356.51

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	685 770.17	
Recettes de l'exercice 2014		685 770.17
Résultats de l'exercice 2014		256 513.48
Résultat reporté de 2013		134 772.05
Résultat de clôture 2014		391 285.53
DÉPENSES	429 256.69	
Dépenses de l'exercice 2014		429 256.69
Résultat global de clôture 2014		309 143.17

Budget primitif 2015

Extrait de la séance du 10 avril 2015

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	1 161 442.97
DÉPENSES	1 161 442.97

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	556 378.97
DÉPENSES	556 378.97

Budget prévisionnel 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 472 000.00

DÉPENSES 472 000.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 545 093.44

DÉPENSES 545 093.44



INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le 11 septembre a lieu l'inauguration de la salle des fêtes et c'est à cette occasion que nous avons dévoilé la statue offerte par les Amis de Baudinard.





LA BOULE BAUDINARDAISE

Le 5 septembre 2015, l'association "La Boule Baudinaraise" a été créée. Elle va permettre aux personnes passionnées par le jeu de pétanque de jouer et de s'affronter amicalement lors de tournois locaux.

Les meilleurs seront récompensés par des lots divers et variés tout au long des mois d'été.

Vous pouvez rejoindre la cinquantaine d'adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile.

Coordonnées. www.baudinard.fr/?nompape=associations

Renseignements. lbb83@orange.fr

Dès sa création, l'association a organisé le concours prévu par la société de chasse le 5 septembre dernier, épreuve animée par Guy, notre trésorier.

Les lots offerts par la société de chasse, en présence de son président (Georges), ont été à la hauteur de la qualité des vainqueurs.

Ci-dessous, deux photos - merci à Philippe - de ce moment annuel.

Le Président, Yvon BORDES.

Équipe finaliste°. Laurence et Bernard



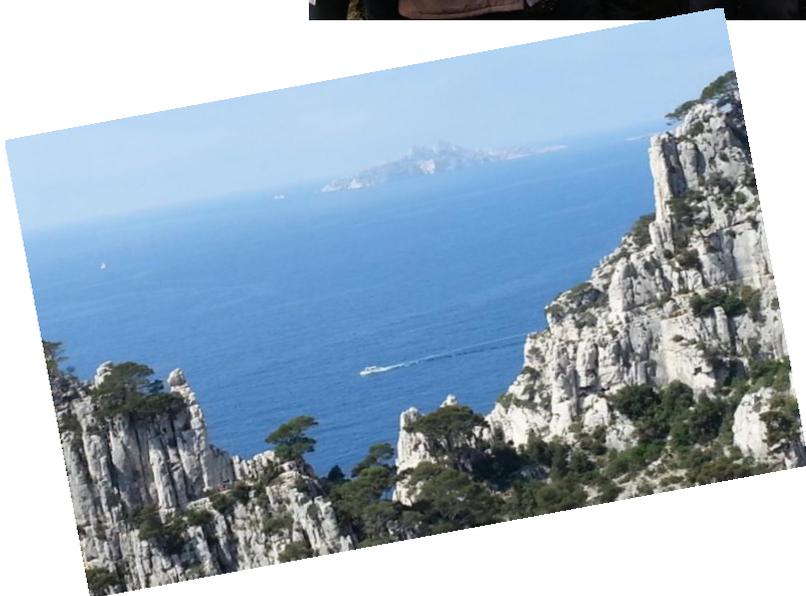
Équipe gagnante. Dédé et Yvon



Bonne Année bouliste 2016 à tous !



**L'ASSOCIATION SPORTIVE BAUDINARD 83
VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2016**



Photos de nos randonneurs

RANDONNÉES - ASB83

ASSOCIATION SPORTIVE BAUDINARD 83

Les vendredis du 1er semestre 2016

08 janvier : Carcès, les chutes du Caramy

Dm : 3h30 Diff : Moyen - Tval : 50mn - Dép. 9h

22 janvier : La Camiole

Dm : 3h30 - Diff : Moyen - Tval. : 1h40 - Dép. 8h30

05 février : Les Crêtes du Tanneron - (Mimosa)

Dm : 5h - Difficile - Tval. : 1h50 Dép. 7h30

12 février : *Musée National de la Marine - Toulon*

Tval. : 1h46 - Dép. 8h30

19 février : Circuit de l'Arnavel - Gréoux

Dm 5h - Facile - Tval. : 40mn - Dép : 9h

04 mars : Les campagnes de Mons

Dm : 4h - Diff : Moyen - Tval. : 1h50 - Dép. 8h

18 mars : Le Haut-Serminier

Dm : 4h15 - Difficile - Tval. : 1h40 - Dép. 8h

01 avril : La Pigne

Dm : 6h - Difficile - Tval. : 1h44 - Dép. 8h

15 avril : La Baume Sourne - Le Garlaban

Dm : 5h - Difficile - Tval. : 1h35 - Dép. 7h30

29 avril : Les Cadières de Brandis

Dm :4 Dén : 495m Diff : Moyen - Tval.: 1h26- Dép.9h

06 mai : Les Îles du Frioul

Dm 2h40 (sans le bateau et visite du Château d'If). Facile - Tval.: 1h50 -Dép.8h

20 mai : Blieux-Senez par la Clue de la Melle

Dm : 6h - Diff : 6/10 - Tval.: 1h20 - Dép.7h30

03 juin : Le Sentier des Douaniers - La Croix-Valmer -
Gigarot

Dm: 6h Diff. Moyen - Tval.: 2h - Dép.7h

17 juin : La Croix de Rognac

Dm:6h Difficile Tval : 1h40 - Dép.7h

27 juin - 4 juil: Cordes-sur Ciel - Tarn

Abréviations : **Dép**=Départ de St-Jean – **Tval**=Trajet voiture aller –

Dm = Durée de marche – **Diff** = Difficulté – **Dcum** = Dénivellé cumulé

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'une affiche située à gauche de la Mairie

(au niveau du n° 40) et d'un email détaillé.

Renseignements: 06 83 17 30 90 jean-michel.weill@orange.fr

<http://www.baudinard.fr/?nompge=associations>



LE MOT DES AMIS DE BAUDINARD

L'association des amis de Baudinard vous souhaite à tous une excellente année 2016, en espérant que vous ayez passé des fêtes de fin d'année remplies de petits bonheurs partagés en famille, entre amis ou entre voisins.

Tous ces petits instants qui, miment bout fait à bout que la vie est belle.

Un rapide bilan de nos actions menées en 2015 :

- La « Resperido » gardienne du château, sculpture que nous avons offerte à notre village.
- La belle crèche en pierre (300kgs) sous la voûte du château.
- Grâce à notre amie Françoise qui a su motiver une grande équipe, aidée par la mairie, la récolte des olives s'est faite dans les meilleures conditions. Un grand merci à elle et à tous les bénévoles qui l'ont aidée.
- Un grand merci à Joannel et Carine pour notre traditionnelle « chasse aux œufs » et « Halloween » qu'ils ont tellement bien organisé que les enfants de Baudinard ne sont pas prêts de l'oublier.



- Notre 9^{ème} édition des « crèches du monde » a été cette année encore un franc succès. Elle ramène chaque année de plus en plus de visiteurs et contribue à faire connaître notre beau village. Un grand merci à ceux et celles qui depuis neuf ans, donnent de leur temps pour installer ces crèches et assurer les tours de garde.



- Nous espérons vous avoir apporté quelques joies et si vous voulez nous soutenir, vous pouvez envoyer vos cotisations soit à la mairie, soit à Christine Laurin notre trésorière.
- Mais je ne peux terminer sans exprimer ma reconnaissance à la mairie, à Vincent, Joël, Florian et Emmanuelle pour l'aide apportée au quotidien.

BONNE ANNEE A TOUS !

SUZANNE BOYER,

Qui reste en contact permanent avec Baudinard village de son cœur, malgré un éloignement temporaire.

LA SOCIETE DE CHASSE



Je voudrais, tout d'abord en ce début d'année, vous présenter au nom de tout le bureau de la société de chasse, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches pour 2016.

Pour parler chasse et au moment où je vous écris ces quelques lignes nos résultats sur le petit gibier sédentaire malgré nos efforts passés, sont insignifiants à l'instar des années précédentes.

En revanche le gros gibier est toujours aussi abondant. La battue du village s'efforce d'en contrôler la population afin d'éviter de trop importants dégâts aux cultures mais aussi à nos restanques et à nos pelouses.

Vous trouverez ci-dessous, au travers de quelques photos, des exemples de tableaux de chasse au gros gibier réalisés par la battue du village mais aussi et surtout des photos de repas ou la présence de nombreux Baudinardaises et Baudinardais atteste des excellentes relations que nous entretenons ensemble.

Merci également aux autres associations avec lesquelles amitié et solidarité ne sont pas que de simples mots.

Enfin nous aurons, je l'espère, le plaisir de vous rencontrer avant la prochaine saison de chasse autour du traditionnel repas organisé par les chasseurs toujours suivi par un fameux concours de boules.

Belle année 2016.

Le Président, Georges FONTANA





LE CCFF

Bonjour à tous,

L'ensemble des bénévoles du CCFF de Baudinard sur Verdon, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

La surveillance feux de forêts 2015 par le CCFF de Baudinard, c'est effectuée pratiquement tous les jours du 1^{er} juillet au 30 septembre sans incident particulier.

A noter toutefois l'intervention sur le feu de Bauduen du 27 juillet ; chronologie des faits :



- Point de surveillance « Puit des quatre Coins »
- 14h30 contact radio avec la tour de guet Réal 3, informations fournies : « Départ de feu commune de Bauduen, plein massif forestier : Situation cartographique, nature de la végétation, force du vent (mistral 70 km/h et plus), panache de fumée couleur, grosseur, propagation rapide.
- Déclanchement des secours
- Moyens aériens en 1^{er} lieu 2 écureuils (HBE) et deux trackers (avion bombardier d'eau) avec du retardant. Suivi de deux canadiens puis deux autres.
- Moyen au sol, une vingtaine de véhicules.
- Surface brûlée 3 à 4 hectares.

Feu circonscrit à 17h30. Remerciments de la tour de guet et du CODIS.

La saison 2016 débutera fin juin et se terminera fin août (ouverture et fermeture des tours de guets et de Var Orange).

Une réunion et un repas d'avant saison se tiendra fin avril à la salle des fêtes.

Je vous renouvelle mes vœux pour l'année, « Santé, Bonheur, et Respect ».

Guy Della Casa

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE SAINT MICHEL



Pour la 7^{ème} année consécutive à Baudinard, nous étions nombreux à répondre à l'invitation de l'Association et à nous retrouver sur le site de la Chapelle pour partager une journée aussi conviviale et fraternelle que les précédentes .

Ce 29 septembre 2015 tombait un mardi et ce jour de semaine ne s'est pas ressenti dans la participation à cette célébration de la St Michel, bien au contraire puisque pas moins de 14 drapeaux, venus de tous les coins des départements voisins se sont groupés autour de l'autel, au cours de la messe célébrée cette année par le Père LUKASZ GORSKI, curé d'Aups. Chacun put remarquer le soin et les améliorations apportés sur le site, objet de toutes les attentions de la part de la Mairie.



A la fin de l'office sur le parvis décoré de parachutes, tout le monde fut attentif au discours chaleureux du Maire, qui, après avoir remercié tous les participants, donna le signal de l'apéritif sur place offert et servi sous les chênes par les bénévoles de la Municipalité.

C'est dans une bonne ambiance très bruyante qu'une soixantaine de personnes dont beaucoup de nouveaux participants se rassemblèrent ensuite au restaurant du village tout proche d'Aups, où le repas se termina avec le vœu unanime de se retrouver aussi nombreux et enthousiastes l'an prochain..



Une bonne année à vous tous !

Pascal Pons



COMITE DES FÊTES

L'année 2015 se termine par l'organisation du Noël des enfants et le repas des aînés. Nous n'oublions pas la semaine des festivités du 15 août qui a permis de vivre des moments d'amitiés et resserrer les liens entre tous les Baudinardais.

Aujourd'hui la municipalité nous a permis d'avoir une salle des fêtes qui nous permettra de vous revoir avec encore plus de plaisir et de sécurité. Je voudrais remercier toute l'équipe du comité des fêtes pour dévouement et leur disponibilité et leur dire que je suis fier d'être leur président. Mais un président sans vous ce n'est rien. L'année 2016 arrive, je joins toute l'équipe pour vous souhaiter à tous les Baudinardaises et Baudinardais, santé et bonheur.

Notre année démarrera par un loto le 23 janvier 2016.

André Mognier, président.

Grâce aux bonnes volontés dévouées de Baudinard, notre petit village a une nouvelle fois partagés d'agréables moments lors des fêtes votives.

Les festivités du semestre écoulé ont débuté le mardi 11 août, avec le jeu de quilles pour les dames ; dans la soirée une marche nocturne été organisée par l'ASB83.



Le mardi 12 août s'est déroulé tout au long de la journée le concours de boules 3 en 3. Dans l'après-midi plusieurs jeux en bois ont été mis à l'honneur pour le plaisir des petits comme des grands, suivi d'un goûter. La soirée s'est terminée dans la joie autour d'un bon barbecue.



Jeudi 13 août se déroula la réunion publique suivie d'un apéritif offert par la municipalité. A 21h30 les rues du village ont été illuminées par la retraite aux flambeaux et la soirée s'est terminée avec un bal animé par DJ INDAMI.



Le vendredi 14 août a eu lieu le traditionnel Aioli organisé et préparé par les bénévoles du comité des fêtes. Cette année, il s'est déroulé dans notre sublime salle de fêtes. Nous étions près de 300 personnes, et tous sont d'accord pour dire que comme chaque année c'était le meilleur du département. Merci aux organisateurs aux convives.



Après ce bon repas nombreux se sont adonnés à la pétanque, concours amical, ou de nombreuses équipes se sont affrontées dans la bonne humeur. La soirée s'est terminée avec un apéritif offert par le comité des fêtes et d'un concours de contrée.

La semaine s'est clôturée le samedi 15 août avec en premier lieu le dépôt de gerbes au monument aux morts. Puis à 10h30 la messe a été célébrée à la chapelle Notre Dame.

Un apéritif offert par le comité des fêtes nous a été servi et nous avons été transportés par les chants et danses folkloriques du groupe « pebre d'ail », où nous nous sommes mêlés





Après avoir déjeuner à la bonne franquette, nous sommes allés faire une bonne sieste afin de nous préparer pour cette dernière soirée de festivités. Là nous avons pu partager la fameuse soupe au pistou et nous déchaîner sur la piste de danse !



NOEL DES ENFANTS

Le comité des fêtes et la mairie de Baudinard ont offert une belle après-midi aux enfants du village, qui ont pu apprécier un superbe spectacle de clown animé par « Sacha Touille ». A la suite du show ils ont pu ouvrir leurs cadeaux apportés spécialement par le Père Noël, et ont pu déguster un délicieux gouter.



REPAS DES AINES



Le Centre Communal d'Action Sociale a offert le traditionnel repas aux aînés de la commune. Des fleurs ont été remises aux épouses.

Baudinard dans VAR MATIN, quelques articles de presse...

BAUDINARD-SUR-VERDON

Inauguration de la salle des fêtes



Le maire de Baudinard-sur-Verdon, Georges Pons, à ses côtés le député Olivier Audibert-Troin et les élus des communes alentour.

(Photos Y.D.)

Vendredi, Georges Pons, maire, a inauguré la salle des fêtes de 650 m², et le théâtre de verdure d'une capacité d'accueil de près de 400 places, baptisé «théâtre Yuri Boukoff», célèbre pianiste ayant vécu au village où il repose depuis 2006. Ces lieux de spectacle sur les hauteurs du village, en retrait de la route départementale, adossés à un jardin et aux ruines aménagées de l'ancien château, sont une volonté de la municipalité de répondre aux besoins d'un territoire en matière de loisirs et de culture, avec une programmation des plus va-

riées. Le ruban tricolore a été coupé par Georges Pons, le sénateur Pierre-Yves Colombat et le député Olivier Audibert-Troin, dans la joie. Dans son discours le maire a remercié les intervenants qui ont su soutenir, approuver et applaudir à ce projet de plus de 1.8 million d'euros. Pierre-Yves Colombat et Olivier Audibert-Troin ont salué la persévérance de Georges Pons, initiateur de ce projet et qui a su faire de son village un site enviable de tous. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité : le conseil départemental, les entreprises, les maires des communes

voisines, les amis et les habitants. A cette occasion, une sculpture «La Respélido», le retour de la châtelaine, création de deux sculpteurs varois Christel Schlierkamp et Michel Giuliano et don de l'association des «Amis de Baudinard» a été dévoilée aux habitants. Cette œuvre, pièce unique, symbolise la femme du passé traversant la porte de l'avenir. Elle marque les débuts d'une longue carrière pour cet ensemble architectural d'une rare qualité. Un vin d'honneur a été servi dans cette belle salle pour clôturer cette soirée festive tant attendue.



La Respélido de C. Schlierkamp et M. Giuliano.

Y.D.

BAUDINARD

Face au monument aux morts

Suite à l'appel national, quelques Baudinardais se sont retrouvés devant le

monument aux morts pour observer une minute de silence.



Paix dans le monde...

(Photo Y. D.)

Journée magique à Baudinard

Le comité des fêtes et la commune ont offert une journée magique aux petits Baudinardais. Le spectacle de «Sacha Touille» le grand clown, à la salle des fêtes, a précédé l'arrivée du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux. Puis parents et enfants se sont réunis autour d'un délicieux goûter avant de rentrer le soir venu, les yeux pleins d'étoiles.

(Photo YD)



La magie des crèches du monde entier à Baudinard



Le petit village de Baudinard est connu des promeneurs qui affectionnent les balades autour du lac de Sainte-Croix ou encore les truffes du pays d'Aups. C'est un donc un but d'excursion toujours prisé, même en hiver, car le bourg accueille en son église une exposition désormais traditionnelle consacrée aux crèches du monde. Pour cette neuvième édition, ce sont plus de 160 crèches qui sont ainsi présentées, réalisées dans le monde entier, fruit du travail et de l'imagination de passionnés ayant tous en commun ce drôle d'amour

des petits sujets racontant la légende de Noël. Attention, cette exposition n'est visible que les week-ends, sauf si l'on prend rendez-vous au numéro indiqué ci-dessous. B. Q.

Crèches du monde. Jusqu'au 6 février, le samedi et le dimanche de 14 h à 18 h. Eglise Saint-Jacques, à Baudinard. Gratuit. Rens. 06.72.43.24.17.

Les plus belles crèches du monde à Baudinard



Un formidable aperçu des crèches du monde jusqu'au 6 janvier. (Photo YD)

L'association «les amis de Baudinard» va bientôt dévoiler sa neuvième édition des «crèches du monde», avec cette année 160 crèches en provenance de tous les continents ainsi que des réalisations d'artistes locaux, des œuvres différentes et originales exposées dans des décors caractéristiques, à l'église Saint Jacques. Les artistes locaux se sont surpassés cette année avec la réalisation de la crèche grandeur nature sous le préau du village, ainsi que la grande crèche en pierre qui fait plus de 300 kg, sous la voûte du château et avec son décor médiéval. Y.D. L'exposition est ouverte du 22 novembre au 6 janvier, tous les samedis et dimanches de 14 h à 18 h, également le 25 décembre et le 1er janvier, sur rendez-vous au 06.72.43.24.17.

BAUDINARD

Noël des aînés presque sous la neige



C'est dans la toute nouvelle salle des fêtes que les anciens se sont retrouvés au milieu d'un décor féérique. Ils étaient une cinquantaine à se partager un bon repas suivi de nombreuses friandises. Le comité des fêtes et la municipalité ont instauré une ambiance très festive et conviviale, et ils ont régalié une fois de plus les aînés du village qui sont repartis comblés. (Photo YD)

Dracénie

18, bd Clemenceau - Tél. 04.94.50.90.30
Eurosud publicité : 04.94.50.45.10 - draguignan@nicematin.fr

LE TOU KAN Festival de la Truffe
Menu 85 €/pers. (Tuber melanosporum)
Hors week-end
2112, rte de la Corniche - Boulouris - ST-RAPHAEL
Info & Réservation : 04 94 19 47 62

Femmes et bénévoles : un engagement désormais reconnu

Le comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du Var a récompensé, hier matin à Draguignan, 25 femmes pour leurs actions bénévoles en milieu rural

Au lendemain de la Journée mondiale du bénévolat, le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du Var s'est rassemblé pour attribuer, pour la deuxième année consécutive, une récompense aux femmes bénévoles en milieu rural qui participent activement au développement de la vie sociale et associative. Et dont l'engagement n'a pas encore été honoré par des médailles ministérielles.

« Volonté d'aider autrui »

Pour cette seconde édition, 25 candidates (de la dracénie, du golfe de Saint-Tropez, de la vallée du Gapeau, ou de la Provence Verte) ont été retenues contre 37 l'an dernier. Des lauréates qui se sont investies de manière exem-



Les bénévoles ont reçu un diplôme qui témoigne du travail accompli au service des autres, souvent dans l'ombre. (Photos E.E.)

plaire au service de l'éducation physique, des sports, des mouvements de la jeunesse, des activités socio-éducatives, de plein air, de

loisir social ou encore de l'éducation populaire. « Dans notre société où les liens de solidarité traditionnels ont tendance à se per-

dre, où une partie de la jeunesse est en perte de repères, le travail de ces bénévoles associatifs est plus que jamais nécessaire », a indiqué le pré-

sident du comité, Jean-François Ceccarelli. « Vous œuvrez dans divers domaines, vous exercez des tâches multiples, mais vous manifestez

toutes la même volonté d'aider autrui. Vous ne comptez pas votre temps pour rendre service. »

Hier matin c'était donc au tour des élus locaux⁽¹⁾ d'accorder un peu de leur temps. En présence notamment de l'inspecteur à la direction départementale de cohésion sociale Jean-Paul Griesmar et du président régional Paca de la Fédération française de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif Jacques Roujon, les lauréates (voir ci-dessous) ont reçu le « diplôme des femmes bénévoles en milieu rural » ainsi qu'un trophée et une rose. Ces créatrices de lien social hier dans l'ombre sont désormais en lumière. E.E.

¹En présence notamment des autorités civiles, sportives, associatives et d'élus dont le maire de Draguignan Richard Strambio, le député Olivier Audibert-Troin.

Elles ont été félicitées pour leur engagement

Les récipiendaires récompensées pour leurs actions : Véronique Bagnis (Cabasse), Christelle Bartot (Garéoult), Stéphanie Bianco-Maliverno (Pourrières), Gisèle Borio (Ampus), Emilienne Briatore (Carcès), Jacqueline Bruner (Montferrat), Marlène Campagnoni (Ampus), Joëlle Cariou (Baudinard-sur-Verdon), Michèle Cauvin (Châteaudouble), Christelle Chaudron (Roquebrune-sur-Argens), Corinne Craido (Vallée du gapeau), Jeanne Depettri (Montferrat), Jeanine Durand (Carnoules), Michèle Fruit (Roquebrune-sur-Argens), Andrée Hamounou (Besse-sur-Issole), Nora Holl (Montferrat), Michèle Lacroix (Besse-sur-Issole), Nadège magnan (Plan-de-la-Tour), Adrienne martinez (Besse-sur-Issole), Josiane Nouhen (La Roquebrussanne), Françoise Peissellon-Berutti (Collobrières), Evelyne Porter (Sillans-la-Cascade), Andrée Reboul (Carcès), Magali Roubaud (Méounes-les-Montrieux), Alexandra Woerner (Pignans).



Des élus locaux sont venus des quatre coins du département pour féliciter leurs administrés pour leur investissement parfois quotidien.

Ce qu'elles en pensent

« Ces initiatives sont dans ma nature »



Gisèle Borio, 62 ans, Ampus

« Si les femmes n'étaient pas là, je pense que le monde associatif n'aurait pas une telle importance. Ces associations sont principalement composées par des femmes. J'ai rejoint le milieu associatif il y a déjà plus de 30 ans d'abord au club Léo-lagrange, où je me suis occupée de la crèche, d'ateliers de travaux manuels. Puis avec d'autres bénévoles, je me suis consacrée au marché de Noël en organisant des animations gratuites. J'anime aussi dans le cadre de la Récré du jeudi, avec le CCAS, des travaux manuels pour les adultes. Enfin, avec l'association les Darnagettes que je préside depuis cinq ans, nous avons lancé une soirée cabaret. Avec une équipe bénévole de douze personnes nous organisons cette soirée de A à Z. Nous avons trouvé un décorateur qui s'occupe de transformer la salle polyvalente, une costumière, etc. Ces initiatives sont dans ma nature. Le fait de recevoir aujourd'hui cette distinction m'apporte beaucoup de plaisir. J'ai l'impression d'être reconnue. »

« Je suis émue et flattée »

Michèle Cauvin, 67 ans, Châteaudouble

« J'ai rejoint le milieu associatif au début des années quatre-vingt. Mon mari était natif de Châteaudouble, j'ai commencé comme bénévole au Cercle Saint-Martin avant d'y occuper la fonction de trésorière puis j'ai œuvré pour le comité des fêtes. Je fais partie de ces petites mains qui contribuent à concocter de grands et bons repas comme cet aioli qui a rassemblé dernièrement près de 400 personnes. Je participe à l'animation d'un atelier de couture les lundis après-midi à la maison de retraite et j'ai également récupéré la casquette de guide bénévole de l'église du village. Je suis assez émue et flattée de recevoir une telle récompense. Je ne cherche pas les honneurs, toutefois je trouve que cette cérémonie est une belle initiative. Aujourd'hui, j'espère que les jeunes vont s'investir pour prendre la relève. Eux aussi ont besoin de leurs aînés. »



LA VIE DE BAUDINARD

CARNET BLANC :

Mariage de M. et Mme TESSIER - CHANSON a eu lieu le 5 septembre 2015.

LES FEMMES A L'HONNEUR

- FEMME BENEVOLE EN MILIEU RURAL :

Pour la deuxième fois dans le département du var et dans le cadre de l'opération "Femmes Bénévoles en Milieu Rural" initiée par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, le diplôme "Femmes Bénévoles en Milieu Rural 2015" a été décerné à Madame Joëlle CARRIOU le samedi 19 décembre à Draguignan à la Maison des Sports et de la Jeunesse.

Cette reconnaissance a pour objectif de rendre hommage et de récompenser les femmes bénévoles les plus méritantes qui s'investissent en milieu rural au sein des associations varoises.

Sincères et chaleureuses félicitations à notre amie Joëlle !



Trions mieux et plus simplement !

Dans un souci de rationalisation du service de collecte et de diminution des coûts, le Syndicat Mixte du Haut Var (SMHV) assure désormais la collecte des déchets ménagers recyclables en régie.



Vous trouverez ainsi, à proximité des bacs à ordures ménagères verts, des bacs jaunes comme celui-ci, dédiés à la collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) et sur lesquels des consignes de tri sont apposées :



Vous pouvez maintenant jeter tous vos emballages dans ces poubelles jaunes :

Les sacs plastiques, les pots (crème, yaourts, fromages blancs), les barquettes (viandes, jambons, viennoiseries....), les boîtes de camemberts, les films blisters des revues, les plastiques d'emballages des packs d'eau, de lait... !

Nous pouvons trier *plus*, trier *mieux* et surtout trier *plus simplement*.



Toutes ces matières sont désormais valorisables.

Cette extension des consignes de tri est rendue possible par la capacité du centre de tri du Muy à trier ces flux supplémentaires.

Il nous paraît important de préciser que ces emballages recyclables sont à déposer en vrac et vidés de tout contenu, mais il n'est pas utile et écologique de les rincer.

Dans la droite ligne du geste de tri, pensons à économiser l'eau !

Les Points d'Apports Volontaires (PAV) c'est-à-dire les colonnes de tri, pour les emballages (colonnes jaunes), le verre (colonnes vertes) et le papier (colonnes bleues) restent inchangées et seront également collectées par les agents du SMHV à présent.

Pour rappel, sur la commune, ces points se trouvent :

Entée du village / feu rouge

Abribus à la sortie du village vers Bauduen

RD9, Route d'Aups à proximité de l'abri bus

Le geste de tri, un geste citoyen

La mascotte du Syndicat Mixte du Haut Var, l'abeille Happie, symbolise les enjeux environnementaux liés aux nécessaires évolutions de notre mode de traitement des déchets.



Premières impactées par les pesticides et la pollution des écosystèmes, les abeilles sont même qualifiées par certains de véritables « sentinelles » de l'environnement.

Depuis que l'organisme Eco-Emballages a donné son accord pour la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri sur notre territoire, et depuis sa mise en service effective au 1^{er} janvier 2016, **les Baudinardais, font partie des 26 % de français qui peuvent recycler tous leurs emballages !**



Pourquoi est-il important de trier ?

- **Protéger notre environnement et nos ressources naturelles** : la valorisation permet d'éviter la consommation de matières premières nécessaires pour la fabrication des emballages ménagers, et transforme de ce fait le déchet en ressource.
- **Economiser l'énergie et réduire les gaz à effet de serre (GES)** : la transformation des produits (emballages) nécessite moins d'énergie qu'une première production.

- **Diminuer durablement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** payée sur les quantités de déchets dits « ultimes », c'est-à-dire non triés, qui sont enfouis et polluent nos sols et nos ressources en eau.
- **Les enjeux sociaux** : la diversification de l'activité du SMHV, collectivité territoriale de proximité, favorise la pérennité de ses emplois et permet aux agents de monter en compétence en faisant évoluer leur métier.
- **Une prise de conscience citoyenne** : la modernisation de la gestion des déchets ménagers implique une prise de conscience ses enjeux et de leurs conséquences. Le geste de tri doit être intégré à la notion de consommation elle-même pour l'avènement de **l'économie circulaire**.

L'enjeu est de passer d'une économie linéaire - **extraire, fabriquer, consommer et jeter** - qui a atteint ses limites et n'est pas durable ; à une économie circulaire fondée sur les **3 R** :

☞ Réduire (la consommation des ressources)

☞ Réutiliser (les produits)

☞ Et Recycler (les déchets)

Nous, **Baudinardais**, pouvons donc agir de façon durable et citoyenne pour préserver notre environnement par un geste simple : le geste du tri.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du Syndicat mixte du haut Var : www.smhv.fr

du recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

La journée défense et citoyenneté (JDC)

Troisième partie du volet obligatoire du parcours de citoyenneté, la journée Défense et Citoyenneté (JDC) a succédé en 2011 à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

La JDC a pour vocation première de rappeler les valeurs de la République et les notions de droits et devoirs mais aussi de vivre ensemble, avec objectif d'amener les jeunes à prendre conscience de la légitimité de la défense et de la nécessité des moyens à lui consacrer. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de la découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense en les sensibilisant aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont offertes. Elle permet enfin de repérer des jeunes en difficulté à travers des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale.

Enfin, un certificat de participation est remis à chaque jeune à la fin de la JDC. Ce document doit être présenté avant toute inscription aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, Baccalauréat, permis auto ou moto, concours administratifs...)



Il existe trois sites JDC dans le Var :

- Les écoles militaires de Draguignan
- La base navale de Toulon,
- La base aéronavale d'Hyères.

De nombreuses possibilités de stages d'immersion en milieu professionnel sont ouvertes aux étudiants dès la classe de troisième.

Pour toutes informations complémentaires, deux correspondants de défense municipaux sont à votre écoute :

Bernard CHAMBRIAT, titulaire (bchambronay@gmail.com) et Pascale LIAUTAUD, suppléante.

UN PEU D'ACTUALITE

La loi NOTRe

De quoi s'agit-il ?

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République confie de nouvelles compétences aux régions. Il est complété par un projet de loi qui modifie le découpage des régions et présente le calendrier électoral des élections régionales et départementales.

Le texte supprime la clause générale de compétence pour les départements et les régions.

La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans.

La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire. Elle rédigera un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'**aménagement du territoire**, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Dans le projet initial, la gestion des collèges jusque-là de la compétence des départements est transférée aux régions. La propriété des collèges appartenant aux départements est obligatoirement transférée à la région, alors que le transfert de propriété est facultatif pour les collèges appartenant à des communes ou des intercommunalités. A l'issue de la première lecture, la gestion des collèges reste compétence du département.

Il est également prévu que les compétences des départements en matière de transport soient transférées à la région dix-huit mois après la promulgation de la loi. Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires seront confiés à la région. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements. La voirie départementale transférée aux régions dans le projet gouvernemental demeure compétence du département à l'issue de la première lecture.

Le département reste responsable des compétences de solidarité.

Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités. Les intercommunalités passeront de 5 000 à 15 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal à 5 000 habitants. En outre, les intercommunalités de 12 000 habitants au moins récemment constituées pourront être maintenues.

Le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement est reporté au 1er janvier 2020.

Ainsi la commission départementale du schéma de la coopération intercommunale a l'intention de fusionner la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon avec celle d'Artuby Verdon. Nous vous joignons la délibération que nous avons prise concernant cette fusion.



COMMUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON (83630)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2015 - n° 2015-53

L'an deux mil quinze, le onze décembre,

Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Georges PONS, Maire.

Réunion du	11/12/2015	En exercice	10
Convoqué le	04/12/2015	Présents	7
Affiché le	07/12/2015	Votants	10

:Présents : PONS Georges, PERSICHINO Henri, DELOT Philippe, LIAUTAUD Pascale, MOGNIER André, LOMBARD Christian, CHAMBRIAT Bernard

Représenté(s) : CONTRUCCI Noëlle (pouvoir à PONS), HUGUES Jean (LOMBARD)

LOUAULT Alain (PERSICHINO),

Absent(s) :

OBJET : Délibération portant avis sur le projet Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (SDCI)

Monsieur le Maire expose que l'article L.5210-1-1 du code général des collectivités territoriales et l'article 33 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 précisent qu'un projet de schéma de coopération intercommunale (SDCI) est élaboré par le représentant de l'État dans le département et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale. Le projet concernant le département du Var a été présenté le 15 octobre 2015 aux membres de la commission.

Ce schéma est élaboré au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice.

Le SDCI doit prévoir une couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales.

Le schéma prévoit également les modalités de rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes existants.

Il peut proposer la création, la transformation ou la fusion d'EPCI à fiscalité propre, ainsi que la modification de leurs périmètres. Il ne peut cependant pas prévoir de créer plusieurs EPCI à fiscalité propre qui seraient entièrement inclus dans le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre existant.

Vu l'article 33 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'article L.5210-1-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de SDCI du département du VAR notifié à la commune le 15 octobre 2015

Considérant que le projet est adressé, pour avis, aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale.

Considérant que les communes et EPCI concernés ont deux mois pour se prononcer à compter de la notification du projet de SDCI. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Les avis recueillis seront, à l'issue de la période de consultation, remis à la CDCI qui disposera d'un délai de 3 mois pour donner son avis et est habilitée à amender le projet, sous réserve que ses amendements soient adoptés à la majorité des deux tiers des membres.

Le schéma devra être arrêté par le préfet au plus tard pour le 31 mars 2016.

Considérant que la loi a prévu un certain nombre de dérogations, abaissant notamment le seuil à 5000 habitants pour les EPIC comprenant une moitié au moins de communes en zone montagne,

Considérant que toutes les communes de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon ont voté contre le regroupement avec la communauté de communes Artuby Verdon, sauf la commune d'Aups,

Considérant la disparité financière, de compétences et surtout l'éloignement géographique due à la barrière que constitue le camps militaire de Canguers,

Considérant que la commune de Comps sur Artuby a délibéré contre le projet et a demandé à rejoindre la CAD,

Considérant que le rapprochement des communautés de communes Lacs et Gorges du Verdon et Artuby Verdon ne ferait que 9 425 habitants et aggraverait considérablement notre intercommunalité au niveau financier,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'émettre un **avis défavorable** sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
- vote contre la fusion avec la communauté de communes Artuby Verdon avec la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon,
- Compte tenu du nombre trop faible de notre intercommunalité (8001 habitants) et l'absence de perspective économique et financière, sachant que les intercommunalités de Comté de Provence, Saint Baume Mont Aurélien, et Cœur de Var sont entrain de fusionner en communauté d'Agglomération avec 109695 habitants,

Le conseil demande à M. le Préfet et à la CDCI d'intégrer les communes d'Aiguines, les Salles sur Verdon, Bauduen, Vérignon et Baudinard sur Verdon à la communauté d'Agglomération Dracénoise, car la Dracenie est, et restera notre bassin de vie, de plus les communes du bord du Lac de Sainte Croix apporteront à la Dracenie un attrait touristique très important et bénéficieront d'une grande structure économique financière et culturelle, avec une population actuelle de 102 368 habitants,

- Le conseil municipal ne croit pas du tout en l'avenir d'une petite structure telle que la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon.

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalment.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr